



CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Territoire du Pays Vendômois

FICHE-ACTION n°2.3 : PAT du Pays Vendômois

Dernière date de mise à jour : 26/06/19

Maître d'ouvrage / pilote du projet

Organisme : Pays Vendômois

Nom, prénom, fonction : MAINO Sylvie - Directrice

L'action en un mot

La mise en place du projet alimentaire de territoire offre l'opportunité de travailler collectivement autour de la question multidimensionnelle de l'alimentation.

L'objectif est de fédérer les différents acteurs du Vendômois autour des aspects sociaux, économiques, environnementaux et sanitaire du territoire.

Description détaillée

Le projet de PAT du Pays Vendômois vise à rapprocher localement producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs et collectivités, et à développer une agriculture et une alimentation de proximité et de qualité. Le PAT soutient la structuration de filières locales, la mise en place de logistiques adaptées d'outils de transformation, de distribution et de vente, ainsi que le renforcement de la promotion des produits locaux.

Il sera bâti sur 3 grands piliers :

1/ Le développement agricole local:

- ⇒ Développement de la valeur ajoutée de la filière agricole locale.
- ⇒ Préservation des espaces agricoles et installation de nouveaux agriculteurs.
- ⇒ Maintien des paysages en lien avec les initiatives en place.
- ⇒ Soutien au lien agriculteurs/société civile + promotion des métiers agricoles et agro-alimentaires.

2/ La création de partenariats dans le bassin de vie :

- ⇒ Structuration de partenariats de production/transformation/consommation/gestion en circuits courts, afin de ne négliger aucune catégorie d'acteurs.
- ⇒ Création d'un outil de gouvernance partagée.



⇒ Développement et consolidation d'une filière locale durable.

3/ Education aux saveurs locales et aux bonnes pratiques agro-alimentaires :

- ⇒ Développement de l'éducation alimentaire et de l'accessibilité à une alimentation de qualité.
- ⇒ Lutte contre le gaspillage.
- ⇒ Mise en avant du patrimoine culinaire local / actions pédagogiques tout public autour de l'agriculture locale et durable.
- ⇒ Valorisation des déchets alimentaires auprès des collectivités / sensibilisation des particuliers (exemples dans d'autres régions : composteurs communaux, poulaillers communaux).

Co-construit avec les acteurs du territoire, le PAT s'appuiera sur une instance de gouvernance multi-partenariale (groupes de travail, comité de pilotage, comités techniques), identifiant les acteurs les plus volontaires. Plusieurs acteurs et outils pourront être mobilisés lors de la première étape de diagnostic qui débutera en septembre 2019, parmi lesquels :

- les élus du territoire volontaires
- une start-up locale de vente et distribution de produits locaux auprès des particuliers, des entreprises, de la restauration collective.
- des écoles, des Ehpad intéressés
- l'association « Cuisine en Loir-et-Cher »
- des producteurs bio et locaux investis
- des associations environnementales
- des comités d'entreprises engagés
- des membres du conseil de développement du Pays Vendômois motivés par le projet.

Des groupes de travail, des entretiens, des forums seront organisés pour :

- comprendre les attentes, évaluer les capacités
- faire émerger des propositions d'actions exemplaires
- sensibiliser les consommateurs et susciter l'adhésion au projet
- fédérer et mobiliser les acteurs sur le long terme

Un comité technique et un comité de pilotage feront des propositions aux élus du Vendômois.

Le PAT doit contribuer à favoriser l'émergence de nouvelles organisations sur le territoire. Il s'appuiera ainsi sur des structures et des actions en cours qui permettront de soutenir et renseigner la démarche, en proposant des réponses adaptées au contexte local à partir du diagnostic du territoire. Le diagnostic portera sur :

- l'analyse du bassin de vie (pratiques, besoin et conditions d'accès à l'alimentation locale...),



- l'analyse du bassin de production (productions et dynamiques agricoles, pratiques valorisant la qualité, mode de fonctionnement des transformateurs et distributeurs locaux...)
- l'analyse de l'environnement (recensement des initiatives locales valorisant les produits locaux, initiatives publiques ou associatives, ...)

Le Pays Vendômois travaille en synergie avec le Pays des Châteaux, déjà bien avancé dans sa démarche, le Conseil Départemental le Conseil Régional et la Chambre d'Agriculture.

Il bénéficiera de l'enquête sur les ressources à l'échelle du Loir-et-Cher réalisée en 2018 par le Pays des Châteaux et mis à disposition des territoires (Saveur 41)

Calendrier prévisionnel

Un démarrage du projet est prévu à partir de septembre 2019.



Les partenaires et leurs engagements réciproques

Qui s'engage à quoi pour quand ?	À date, cet engagement est-il acquis ? en discussion ? à discuter ?	Prochaine étape / action à entreprendre
Pays Vendômois	Organiser la concertation	Fin 2019	En discussion	Animation de la gouvernance et du plan opérationnel
Collectivités	Participer à la concertation	Fin 2019	En discussion	Suivi
Chambre d'Agriculture	Etre partenaire	Fin 2019	En discussion	Suivi
Conseil Départemental	Etre partenaire	Fin 2019	En discussion	Suivi
Conseil Régional	Etre partenaire	Fin 2019	En discussion	Suivi
Pays des Châteaux	Etre partenaire	Fin 2019	En discussion	Synergie des actions



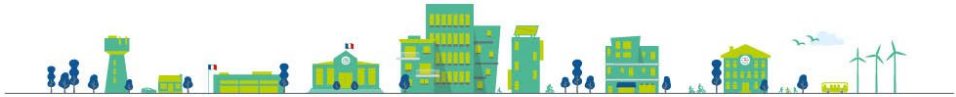
Budget prévisionnel

Montant total : 3 000€

Description des coûts : Salaires directrice du Pays Vendômois + animatrice Leader.

Plan de financement prévisionnel :

Financier	Fonds, enveloppe ou budget mobilisé	2019	2020	2021	2022
Pays Vendômois		1 000€	2 000€		



Objectifs et évaluation

Libellé indicateur	Source/modalités de calcul	Référence 2019	Objectif 2023
Nombre de personnes mobilisées	Pays Vendômois		40
Nombre d'actions définies	Pays Vendômois		5
Impact énergie			So
Emission GES			So
Création d'emplois			So